

Rédiger et comprendre son Document Unique

Modalités pédagogiques

Durée: 21 heures, 3 jours

Horaires: 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu: Voir convention

Participants: 1 mini – 10 max

Dates: Voir convention

Niveau: Initiation

Présentation de la formation

L'évaluation des risques est une étape essentielle dans la démarche de prévention.

Il faut identifier, analyser et classer objectivement les risques. Ensuite il sera nécessaire de mettre en place des actions de prévention et/ou de lutte.

Cette démarche doit se traduire dans le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER), un document obligatoire et incontournable, à mettre à jour très régulièrement.

Cette formation vous permettra d'optimiser votre démarche d'évaluation, en créant ou en améliorant la rédaction de votre document unique, et en intégrant les dernières évolutions législatives liées à la prévention des risques.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Concevoir et réaliser l'évaluation des risques professionnels (EvRP)
- Proposer des actions de prévention
- Rédiger et gérer le document unique de sécurité

Public visé et Prérequis

Public visé:

Responsables et collaborateurs RH, directeurs d'établissement, responsables méthodes ou chefs de projet, membres du CSE/CSSCT, intervenants en sécurité ou prévention des risques, ergonomes, responsables HSE QSE, chargés de prévention, animateurs PRAP, médecins, infirmier(e)s du travail

Préreguis :

Avoir été désigné par la direction et avoir les prérogatives pour la fonction prévention des risques.

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.



Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Connaitre le cadre règlementaire

- Obligations du chef d'établissement / code du travail
- Conditions d'accès au document unique

Après-midi

Définition du risque

- Méthodologie pour l'évaluation des risques
- Outil d'aide à l'évaluation des risques (OiRa) et bibliographie (INRS...)

Jour 2

Matin

Les risques

- Savoir identifier les risques
- · Savoir hiérarchiser les risques

Proposer des actions de prévention

- Savoir définir des objectifs réalisables en phase avec l'entreprise.
- Obtenir l'adhésion de la direction

Après-midi

Le document unique

- Forme et contenu du document unique
- Exemples de documents uniques (comprendre et analyser)

Jour 3

Matin

La rédaction du document unique

- Supports
- Forme
- Diffusion

Suivi et mise à jour du document unique

Après-midi

Comment évaluer les objectifs de prévention définis

- Quand
- Comment
- Par qui

Les autres documents liés à la sécurité

L'affichage obligatoire en entreprise / code du travail



Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques:

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation: exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

 Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en sécurité et en prévention des risques depuis plus de 10 ans.



Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session.
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.